



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°002/ AONO/R-EN/D-MK/C-M/CIPM/T-BEC/2023 DU 27/01/2023
EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE
DJODJONG NGARAWO lot1 ET A L'ECOLE PUBLIQUE DE NGOUMA lot 2, DANS LA
COMMUNE DE MINDIF

Financement : Budget d'Investissement Public (BIP) du MINEDUB, Exercice 2023.

1- Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2023 du Ministère de l'Education de Base, le Maire de la Commune de MINDIF, Autorité Contractante, et par ailleurs Maître d'Ouvrage lance pour le compte de la Commune de MINDIF, un Appel d'Offres National Ouvert relatif aux travaux de construction d'astreinte pour enseignants à l'Ecole Publique de DJODJONG – NGARAWO LOT 1 ET A L'ECOLE PUBLIQUE NGOUMA LOT2, dans la Commune de MINDIF.

2- Consistance des travaux

Les travaux comprennent :

- Les travaux préparatoires et terrassement ;
- La fondation ;
- Le béton armé en élévation ;
- La maçonnerie ;
- Les enduits chapes et divers ;
- Le faux plafond ;
- Les revêtements scellés ;
- La charpente et couverture ;
- La menuiserie bois ;
- La menuiserie métallique ;
- La peinture et vitrerie ;
- L'électricité ;
- Les fluides ;
- Et les VRD.

3- Délai d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois par lot.

4- Allotissement

Le présent Appel d'Offres est subdivisé en deux lots ci-après définis :

N° LOT	Intitulé du projet	Lieu d'exécution
Lot N°1	1- Travaux de construction d'un logement d'astreint des enseignants à l'Ecole Publique de DJODJONG NGARAWO dans la Commune de Mindif;	Ecole Publique de DJODJONG NGARAWO

Lot N°2	1- Travaux de construction d'un logement d'astreint des enseignants à l'Ecole Publique de NGOUMA dans la Commune de Mindif.	Ecole Publique de NGOUMA
---------	---	--------------------------

2- Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Vingt Millions (20 000 000) FCFA** par lot

3- Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes Entreprises de droit Camerounais.

4- Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINEDUB de l'Exercice 2023 sur les lignes d'imputation budgétaire :

8- Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **400 000 (Quatre cent mille) FCFA** par lot, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

9- Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Mindif dès publication du présent Avis.

10- Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

a. Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de MINDIF dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) FCFA**, payable à la Recette municipale de MINDIF.

11- Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au Secrétariat Général de la Commune de MINDIF contre décharge, au plus tard le **03/03/2023** à 11 Heures et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°002./ AONO/R-EN/D-MK/C-M/CIPM/T-BEC/2023 DU 27/01/2023, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE DJODJONG-NGARAWO lot1 ET A L'ECOLE PUBLIQUE DE NGOUMA lot2, DANS LA COMMUNE DE MINDIF, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

12- Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Prefet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13- Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **03/03/2023** à 12 heures par la Commission Interne de Passation des

Marchés de la Commune de MINDIF.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14- Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de l'original de la caution de soumission;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
3. L'absence d'un prix unitaire dans le bordereau des prix unitaires;
4. La note technique inférieure à 70% des oui ;

Sous peine de rejet, la caution de soumission doit être impérativement produite en originale, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1.	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur trois années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2.	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
3.	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier en bâtiment (Personnels du chantier);	oui/non
4.	Les matériels essentiels (Camion benne, vibreur, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
5.	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
6.	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15- Attribution du Marché

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

N.B. Tout soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

16- Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17- Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de MINDIF, dès publication du présent avis.

« Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».

26 JAN 2023
MINDIF, le



COPIE :

- Prefet/MK/klé (pour infos)
- DOMINMAP/MK/Klé (affichage)
- ARMP (Pour publication et archivage)
- PRESIDENT CIPM (Pour infos)
- AFFICHAGE/CHRONOS/-